

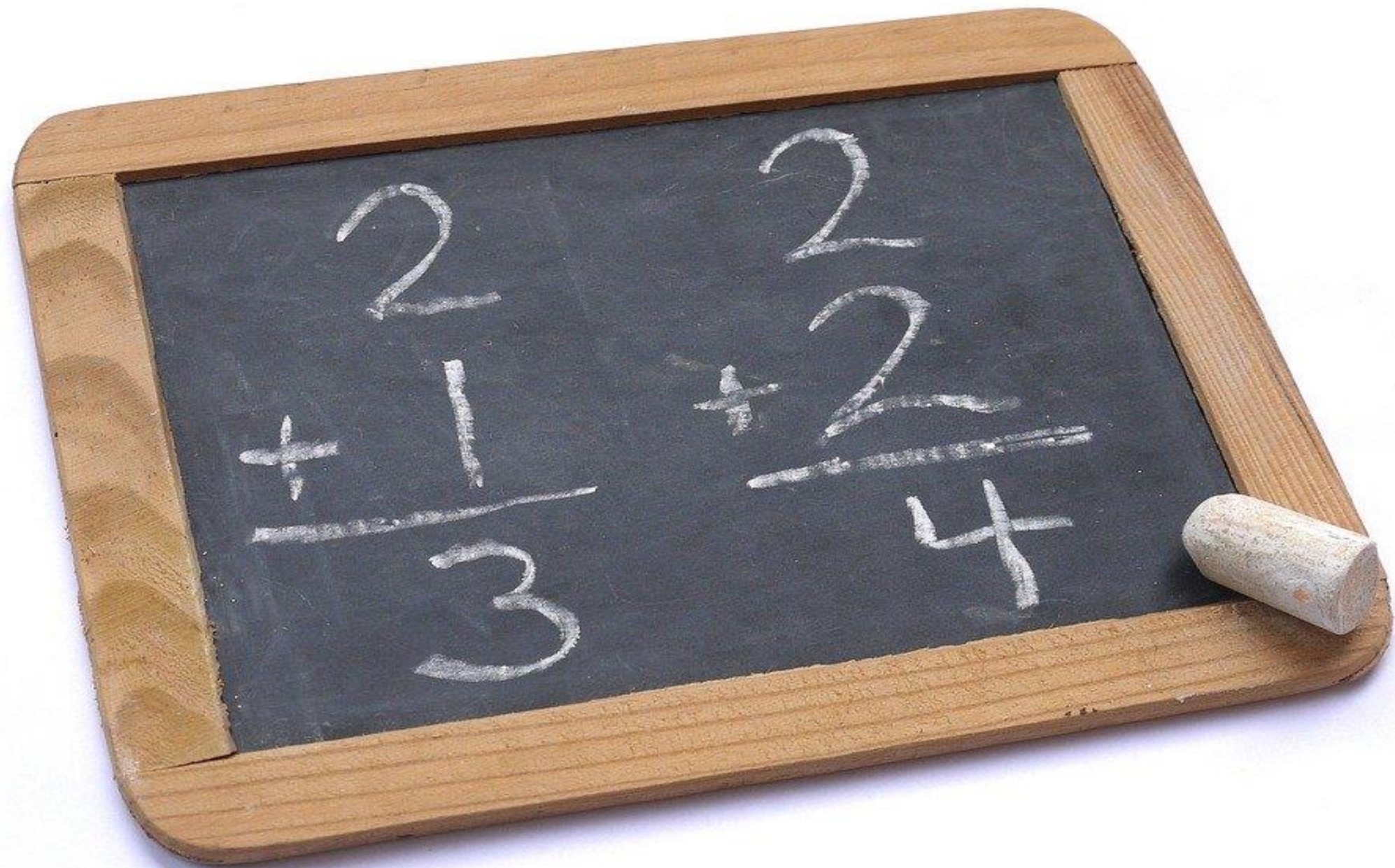
Atelier Structure



Les règles du jeu





















Step

by

**Quelles sont les étapes
d'un atelier ?**

Step

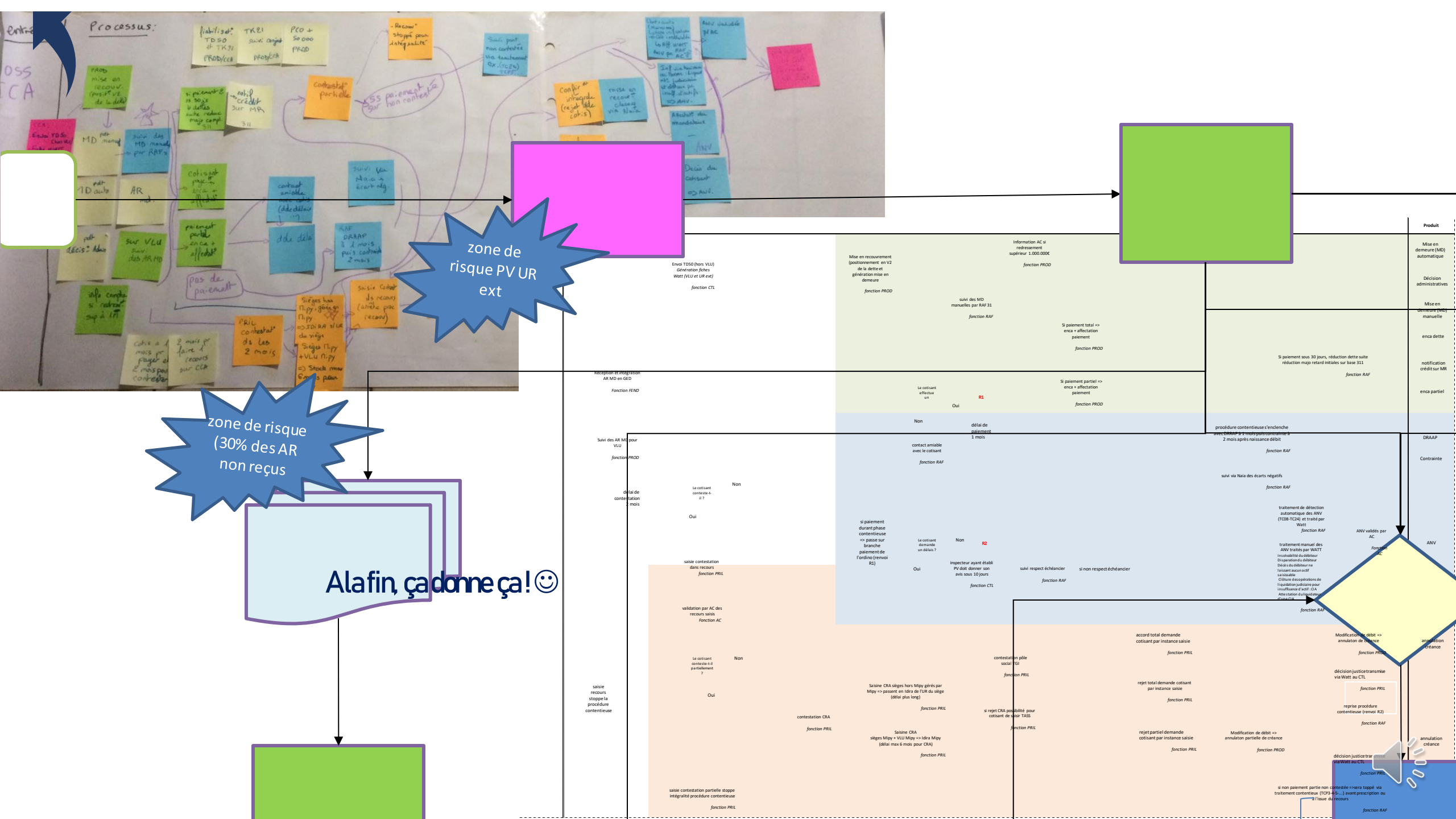


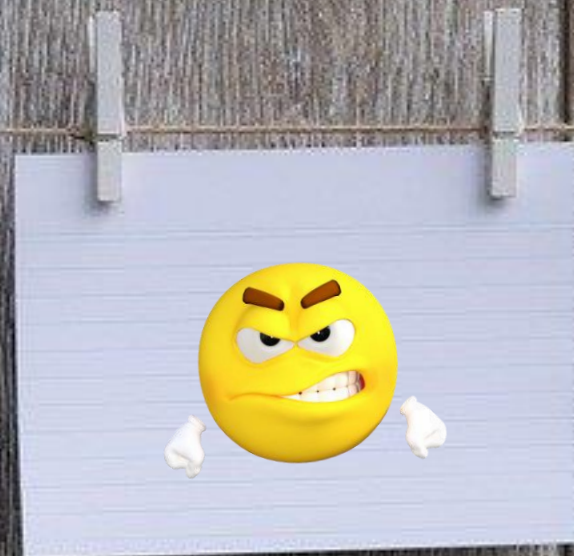
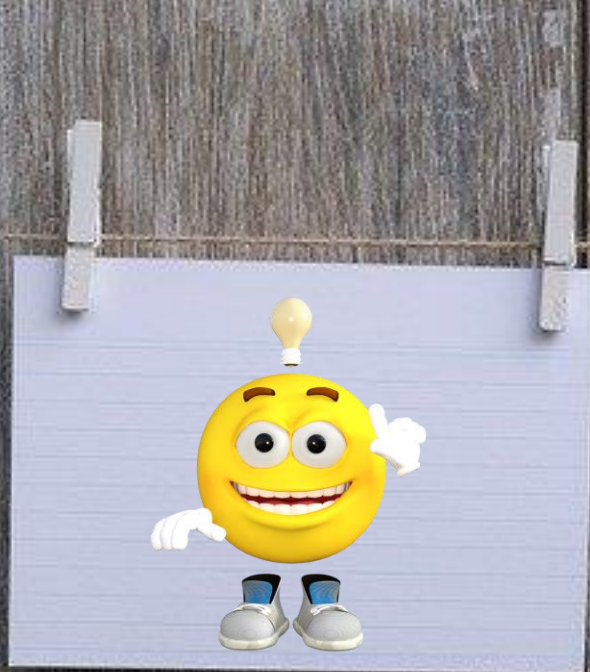
1 - Cadrer



2 - Décrire





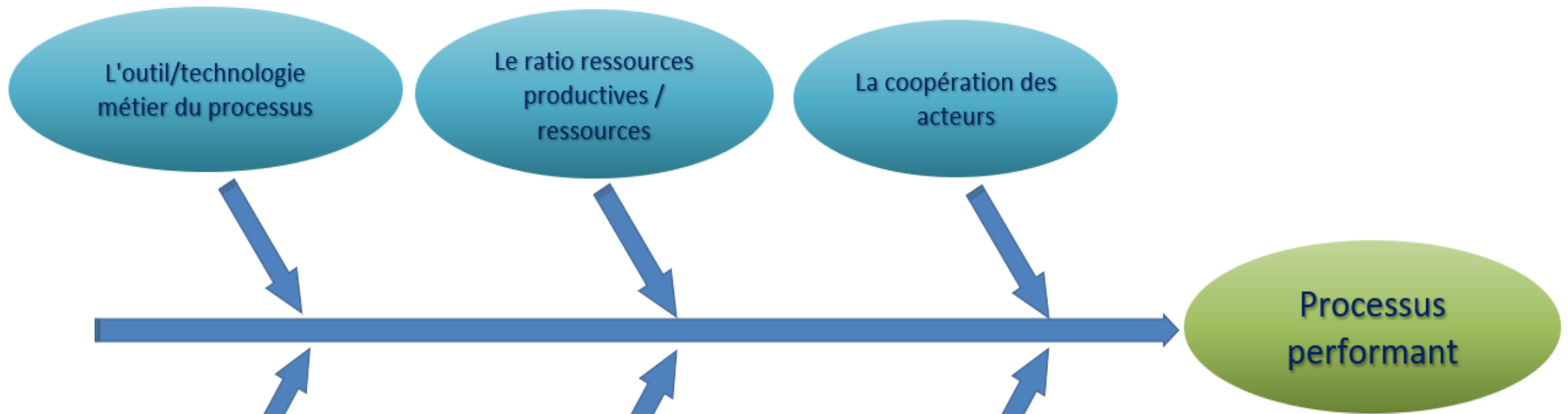




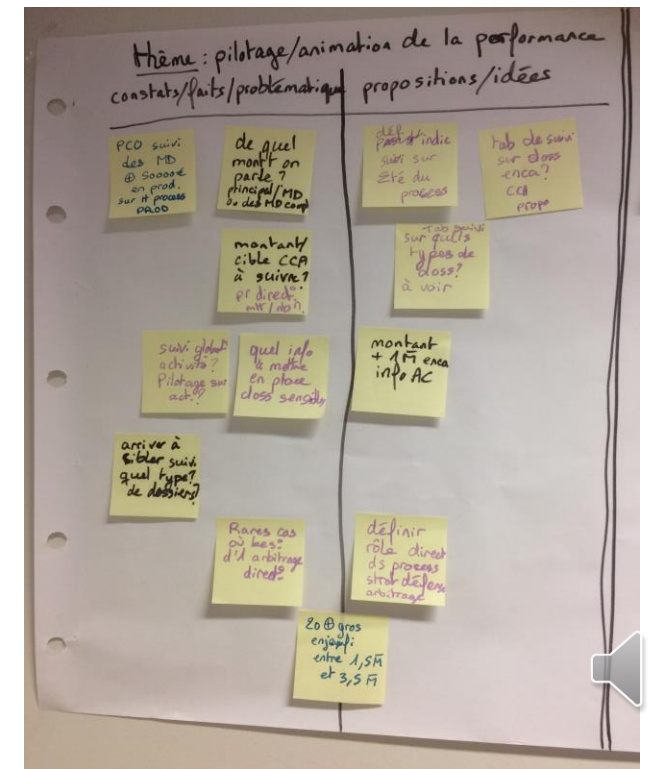
WHAT'S
NEXT

2
0

3 - Repérer 



On en remplit un comme ça
pour chaque branche! 😊





Plan B

4 – Caractériser



Fiche scénario

Présentation concrète de la solution	Modalités de mise en œuvre
L'offre vise les start-up, accompagnées par les incubateurs, du portage du projet jusqu'aux 3 ans de création du compte Elle concerne les start-up volontaires pour expérimenter et co-construire l'offre tous secteur d'activité confondu durant toute la durée d'incubation Le volet Ti sera intégré au périmètre durant le test détail de l'offre : - offre personnalisée avec SPI dédié + 3 entretiens individuels avec la start-up (entretien initial / Check up à 9 mois / entretien de sortie de l'offre) + webinaires dédiés - centralisation de la gestion des comptes des start-up intégrant l'offre - espace documentaire unique pour les start-up afin qu'elles puissent les informations avant de nous contacter - pour la start-up, interlocuteur unique via centralisation des demandes sur un canal unique (landing page) - pilotage de l'offre au quotidien concentrée sur 2 personnes	pilotage : 2 cadres piloteront la démarche (1 RCO : Nicolas SICARD/ 1 PROD : Catherine FONTA) Il faudra asseoir le rôle des acteurs désignés pour assurer le pilotage de l'offre en leur donnant la légitimité pour en modifier l'organisation et coordonner le process auprès des différentes fonctions gestion de l'offre : - SPI animé par un binôme RCO/PROD - entretien individuels (acteur à définir suivant les besoins détectés) - centralisation des comptes sur 2 sites pour PROD (Foix/Labège), 1 site pour amiable (Foix) et 2 sites pour RCO (Albi/Labège) -> reste à préciser le site de gestion pour le forcé - pas d'acteur désigné à ce jour au PRAJ et PRIL => posera des difficultés dans l'avenir si question juridique notamment rescrit - suivi de l'ensemble des demandes sous share point (groupe restreint aux acteurs de l'offre en interne) - Premier niveau : géré par RCO via contact courriel - Deuxième niveau : géré via WATT en fonction de la demande par fonction PROD, RAF ou RSJ - distribution des affaires par FEND via circuit mail à indexer sur WATT Organisation technique pour WATT :
Points forts/Avantages	Points faibles / Inconvénients
- accompagnement personnalisé, réactif et adapté des start-ups - aider les start up au passage du cap des 9 mois de vie - interlocuteur et outil unique pour communiquer avec UR En interne : - contact uniquement via une landing page avec formulaire permettant d'obtenir les informations nécessaires à l'indexation - pilotage de l'offre centralisée sur 2 acteurs permettant un suivi réactif - processus centralisé sur un nombre restreint d'acteurs - création d'un groupe yammer permettant de centraliser toutes les informations concernant l'offre pour les acteurs en interne	- risque d'erreur d'indexation dans Watt comme sur l'offre expert-comptable - pas de compétence sur les questions de protection sociale que l'on risque de nous poser en premier niveau - pas de compétence fiscale : besoin d'un partenariat avec Fisc pour SPI - temps important de pilotage pour les cadres qui coordonneront l'offre - pas de compétences suffisamment développées en analyse de documents comptables => organisation d'une session de formation en cours - difficultés possibles en terme de réactivité (priorisation) si des acteurs spécifiques ne sont pas désignés dans chaque fonction métier notamment RSJ







5 - Sélectionner



6 - Définir

idea → plan → action



LE PLAN D'AMELIORATION DU PROCESSUS

Processus				offre Start U Up			
N °	THEMES	CONSTATS	PROPOSITIONS	Responsable	Échéance	Etat d'avancement	commentaire
1	outil	besoin de centraliser l'ensemble des consignes et suivi des dossiers des start-up	création d'un groupe yammer StartUp afin de diffuser les consignes et informations sur l'offre + utilisation du share point du groupe afin de stocker et partager les tableaux de suivis des demandes des start up	N. SICARD	31/07/2019	terminé	
2	outil	difficultés potentiellement rencontrées pour identifier que la demande concerne l'offre start-up (quand avant immat et niveau 2) -> risque d'une mauvaise indexation si envoi dans circuit FEND mail à indexer	création d'une landing page interfacée avec contact courriel avec formulaire contenant les données essentielles pour indexation	Y. BOSSARD	31/08/2019	en cours	
3	outil		création du formulaire mis à disposition des start up + il faut rendre visible pour FEND que cela concerne cette offre pour l'indexation - prévoir entête logo START U UP bien visible sur le formulaire	Y. BOSSARD	31/08/2019	en cours	en test actuellement - s'assurer du point sur l'entête start u up
4	outil	comment s'assure-t-on que le SPI répond aux attentes des start up ?	créer une grille d'évaluation de l'atelier collectif		31/08/2019		
5	outil	comment s'assure-t-on que l'entretien initial répond aux attentes des start up ?	créer une fiche d'expression des besoins pour entretien initial et la déposer sous le share point de l'offre	N. SICARD	31/08/2019		
6	outil	Besoin de créer un support de formation dédié à l'offre	créer un support pour le SPI (atelier collectif)	N. SICARD / C. FONTA	31/08/2019		
7	outil	comment s'assure-t-on du suivi des questions des start-upeurs ?	créer un tableau de suivi des demandes des start-upeurs	C. FONTA	31/08/2019	en cours	
8	outil	comment s'assure-t-on que le check up répond aux attentes des start up ?	créer une fiche d'expression des besoins + état entreprise pour check up et la déposer sous le share point de l'offre				
9	outil	comment donner toute l'info aux start up sur la légis et UR concernant leur format d'entreprise avant de nous contacter ?	espace unique documentaire pour les start up + lien vers webinaires				
10	coopération entre acteurs	pas de compétences développées sur le domaine fiscal hors sur SPI, ce sera attendu par les start-up	se rapprocher des services fiscaux afin de co-animer le SPI		31/08/2019		
11	coopération entre acteurs	?	présenter l'offre à mon-entreprise.fr afin d'avoir une digitalisation de l'offre créateur	N. SICARD	31/08/2019		
12	coopération entre acteurs	comment vont être traité les affaires en dehors RAF/PROD/RCO ? Notamment rescrit	désigner des interlocuteurs PRAJ et PRIL				
14	organisation	pas d'interlocuteur désigné pour le recouvrement forcé	désigner le site de gestion du recouvrement forcé				
15	organisation	s'assurer d'envoyer les bons interlocuteurs aux entretiens individuels	définir les acteurs pour les différents entretiens individuels				
17	compétences	pas de compétences suffisamment développées en analyse de documents comptables	formation à l'accompagnement start up : compta analytique et comptable conventions collectives CIR => voir incubateurs crédit d'impôt				





La charte du participant



impossible

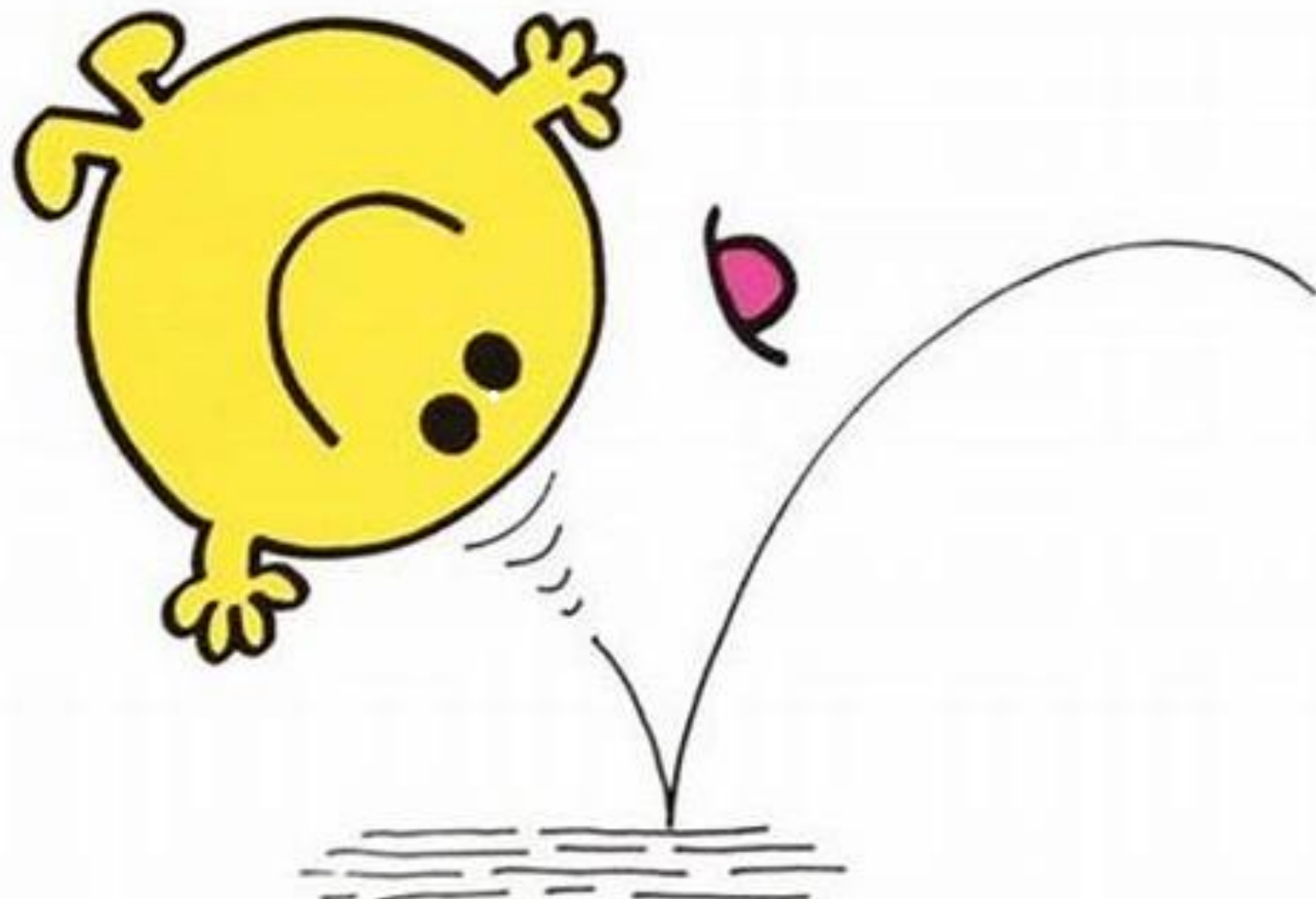


















Crédits photos : Pixabay (libre de droits)
Réalisation : L. Vilatte / V. Réveillère
Production : Service MR Urssaf MIPY
Directeur de publication : R. Grau
Version Janvier 2020



► Urssaf Midi-Pyrénées

